

## Synthèse enquête ZEP sections

Une soixantaine de sections a répondu à l'enquête. Une vingtaine de sections a été en mesure de renseigner les informations concernant les effectifs moyens en élémentaire et en maternelle, les seuils d'ouverture...

Certains résultats n'ont pas pu être exploités en fonction du faible nombre de réponses : le taux de scolarisation des moins de 3 ans en 2000 et 2009 par exemple. L'analyse de ces résultats est donc à faire avec la plus grande prudence.

### I Taux d'encadrement

Taux moyen d'encadrement en élémentaire en EP : 22.15 élèves (min 17, max 25)

Hors-EP 23.8 en moyenne (min 21, max 27)

Taux moyen d'encadrement en maternelle en EP : 23.81 élèves (min 21.8, max 28)

Hors-EP 26.06 en moyenne (min 22.6, max 30)

Les effectifs restent en moyenne plus élevés en maternelle qu'en élémentaire puisque dans de nombreux départements il est nécessaire d'avoir 30 élèves voire plus pour obtenir une ouverture (le seuil moyen d'ouverture en élémentaire est de 27).

On constate en revanche que, malgré une tendance à se resserrer, il y a toujours un écart de deux points entre les écoles en éducation prioritaire, et les autres écoles, cet écart étant plus favorable aux maternelles (2,25) qu'aux élémentaires (1,65) sur l'échantillon observé.

### Rappel sur l'étude Piketty :

L'étude, réalisée par Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire (École des hautes études en sciences sociales), utilise les données du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995 et exploite les discontinuités liées au franchissement des seuils d'ouverture et de fermeture de classes pour estimer l'impact des tailles de classes réduites sur la réussite scolaire.

Au niveau des écoles primaires, l'étude met en évidence grâce à cette méthode des impacts positifs nettement plus élevés que ceux supposés habituellement. Une réduction d'un élève par classe de la taille de CE1 conduit à une augmentation de 0,7 point du score obtenu par les élèves défavorisés aux évaluations de mathématiques de début de CE2.

D'après ces estimations, la suppression de la légère politique de ciblage des moyens actuellement en vigueur en faveur des ZEP (taille moyenne des classes de 20,9 en ZEP, contre 22,8 hors ZEP) conduirait à une progression de 14 % de l'écart moyen de réussite scolaire entre écoles ZEP et non-ZEP.

Inversement, une forte politique de ciblage (réduction supplémentaire de cinq élèves des tailles de classe en ZEP, à moyens constants) conduirait à une réduction supplémentaire de 46 % de l'inégalité de réussite scolaire.

En utilisant les mêmes méthodes pour les collèges et les lycées, cette étude met en évidence des effets statistiquement significatifs mais quantitativement plus faibles que dans le primaire.

La suppression des ZEP aboutirait à une augmentation de l'inégalité de 10 % au collège et de 3 % au lycée, et une forte politique de ciblage (cinq élèves de moins en ZEP) conduirait à une réduction de l'inégalité de 22 % au collège et 4 % au lycée.

Ces résultats indiquent que des politiques réalistes de ciblage des moyens peuvent avoir un effet considérable sur la réduction des inégalités scolaires, mais que ces politiques gagneraient probablement à se concentrer sur les plus jeunes élèves.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager la DEP.

Le ministère dans sa logique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux a poursuivi sa politique implacable de suppressions de postes sans tenir compte de cette étude.

## **II Seuil d'ouverture**

Autour de 23 élèves en moyenne en élémentaire ZEP, 27 hors ZEP.

26 élèves en moyenne en mat ZEP (varie de 25 à 30), 31 hors ZEP (varie de 30 à 33).

Les seuils les plus élevés sont en dehors des zones d'éducation prioritaire : il apparaît que les écoles en EP ont un traitement plus favorable que les autres (de 4 à 5 points d'écart).

## **III Formation continue**

Sur les 36 sections qui ont répondu, seules 10 répondent positivement à cette question. Majoritairement, il s'agit de formation de moins d'une semaine.

Cette formation concerne principalement le fonctionnement de l'éducation prioritaire et la liaison CM2/6ème.

En formation initiale, comme en formation continue, il y a un manque certain : gestion des conflits, violence...ces modules sont souvent insuffisants voire inexistantes.

## **IV Postes à profil**

23 sections ont répondu oui, 20 non et 22 sans réponse.

La question concernait les collègues travaillant dans les établissements d'EP : il s'agit d'enseignants supplémentaires (ou référents) 9, de secrétaires de comité exécutif 13 et accessoirement de directeurs d'écoles 7.

Deux sections indiquent que des adjoints peuvent être concernés, 9 se retrouvent dans la rubrique « autres » et signalent l'existence de postes à profil dans leur département pour les CPC, enseignants en prison, etc...

Position du SNU sur les postes à profil : pas égalitaire, soumis à l'arbitraire. Actuellement, la note de mobilité facilite désormais la multiplication de ces postes et va à l'encontre de ce que porte le SNUipp. De plus, les annonces ministérielles notamment avec la création des dispositifs CLAIR confirment cette tendance.

## **V Régime de décharge favorable**

26 sections répondent par l'affirmative, 17 par la négative

60% des sections qui ont répondu ont donc un système de décharge plus favorable pour les directeurs d'école.

Cela signifie que 40% des sections ne bénéficient pas de régime de « faveur » alors que les partenaires sont plus nombreux que dans les écoles ordinaires et que plus de temps est nécessaire aux rencontres avec les différents partenaires de l'école.

## **VI Conséquences de suppression/sédentarisation des postes RASED des RAR et des RRS**

19 sans changement, 1 oui, 15 ont vu leurs moyens diminuer.

Plus de la moitié des écoles en EP (56%) a vu ses moyens maintenus, un seul département indique même que les moyens ont augmenté.

Pour près d'une section sur deux (8 sur 20), cette stabilisation des moyens a pu se faire avec l'implantation de postes surnuméraires.

Les écoles situées en zone d'éducation prioritaire ont donc été un peu plus épargnées que les autres écoles : c'est la reconnaissance de besoin d'aides spécialisées plus forts dans cette zone.

## VII Connaissance d'écoles qui devraient être classées en EP mais n'y sont pas

La quasi-totalité des sections répond de façon positive. (32 sur 33) ; cela concerne en moyenne une dizaine d'écoles par département avec une variation de 1 à 40 !

- 13 signalent qu'un changement est intervenu dans la population mais après l'établissement de la carte des ZEP
  - 11 pointent le fait que ce sont les élus locaux qui ont refusé cette classification (dont 2 en zone rurale),
  - 1 que c'est l'équipe pédagogique qui a refusé ce classement.
  - 8 sections expliquent que cela est dû à des critères académiques trop restrictifs, notamment des écoles ayant des caractéristiques différentes de celles du collège
- Une situation d'écoles classées en RAR mais pas en ZEP est également signalée.

## VIII Bilan des dispositifs RAR

Au niveau académique : 13 sections ont répondu 3 oui, 10 non

Au niveau départemental : 21 sections 8 oui, 13 non

Au niveau des réseaux : 19 sections : 5 oui, 14 non

Majoritairement, ces réponses confirment le fait qu'il n'y a pas ou peu de bilan prévu.

Nous attendons toujours le rapport de l'Inspection Générale sur l'évaluation des RAR rédigé par Anne Armand qui devait être rendu public en décembre 2009 et qui, à ce jour, n'est toujours pas publié.

Les seuls bilans qui ont été portés à notre connaissance sont donc parcellaires.

Il serait intéressant que les sections départementales se procurent ces bilans auprès des IA et des recteurs pour que l'on puisse en faire une synthèse.

# Résultats enquête ZEP école

Les analyses portent sur 338 réponses dont 130 incomplètes.

Les nouveaux dispositifs annoncés par le gouvernement comme les réponses à la difficulté scolaire sont appliqués dans les écoles depuis 2 ans (AP et stage RAN). Nous avons voulu avoir des éléments sur leurs réalités en EP qui concentre la difficulté scolaire.

## I Stage de remise à niveau

1 école sur 2 répond ne pas avoir mis en place ces stages, soit par refus, soit parce qu'autres dispositifs existent déjà comme les écoles ouvertes.

Quand on demande les points positifs des stages, 60% ne répondent pas (certaines écoles précisant qu'elles ne répondent pas car elles sont contre).

Celles qui répondent mettent le travail en effectif réduit en premier (79) et l'amélioration des relations élèves/enseignants en second (36).

Pour les points négatifs, c'est le niveau de difficultés trop lourdes en premier (62) puis la journée trop longue et la fatigabilité des enfants en second (48).

Ce dispositif fondé sur le volontariat des collègues n'emporte donc pas une adhésion massive.

## II Pour l'aide personnalisée

224 réponses : 30% des enfants concernés par ce dispositif. Ce qui est supérieur à la moyenne du nombre d'enfants pris en charge hors EP.

Dans les éléments positifs, le travail en effectif réduit arrive largement devant avec 154 réponses soit 45%.

L'amélioration de la relation élève/enseignant est citée en second avec 62 réponses soit 18%

En revanche, on peut noter que l'amélioration des résultats scolaires n'est citée que 12 fois soit 3% des réponses.

Dans les éléments négatifs:

- journée trop longue, fatigabilité des enfants: 158 46.75%
- niveau de difficulté trop lourdes: 63 18.64%.

Le niveau de difficultés scolaires en Education Prioritaire est plus important qu'en milieu ordinaire et les collègues semblent avoir voulu utiliser l'aide personnalisée pour répondre à cette difficulté. Or, ils ne trouvent pas que cela amène une amélioration des résultats scolaires mais fatigue ces élèves déjà en difficulté.

## III L'accompagnement éducatif

161 écoles le mettent en place soit 47.63%, non 68 : 20.12%

Nb d'élèves pris en charge: 6955 sur 24083 SOIT 25%

Points positifs pour l'accompagnement éducatif:

- travail à effectif réduit 57 soit 40%
- amélioration des relations élèves/ enseignants 57 40%
- temps de rencontre avec les familles: 11 7%
- amélioration des résultats: 8 soit 6%
- meilleur investissement sur le temps scolaire: 9 soit 6%

Points négatifs:

- journée trop longue: 70 (50%)
- trop de documents institutionnels: 24 (20%)

On peut une nouvelle fois constater que les réponses sur les résultats scolaires sont très faibles.

Le traitement de la difficulté scolaire proposé par le gouvernement passe par une prise en charge des élèves par les enseignants après la classe, ce qui entraîne des journées longues et de la fatigue pour les élèves mais pas de réinvestissement massif sur le temps scolaire. De plus, un tiers des écoles pointent une confusion pour les parents entre le scolaire et le péri-scolaire.

Au niveau des modes de fonctionnement en Education prioritaire:

Les ZEP sont devenues des réseaux avec un comité exécutif.

Si seulement 12% des directeurs disent ne pas assister au comité exécutif, il n'y a que 27% des adjoints qui y participent parmi les écoles qui ont répondu. La majorité des directeurs qui y siègent y vont sur le temps de service alors que pour les adjoints c'est l'inverse.

Le temps de réunion doit être prévu sur le temps de service avec possibilité pour les adjoints de s'y rendre si on souhaite un investissement de l'ensemble des collègues dans l'organisation du réseau et dans la mise en place des projets.

#### IV Sur la formation continue

102 écoles sur 330 répondent avoir une formation continue principalement de moins de 4 jours et portant sur la liaison CM2-6ème.

Sur les moyens supplémentaires mis à disposition en RAR:

Pour les enseignants supplémentaires (missions sur 100) :

- travail en petit groupe sur projet particulier: 41
- co-intervention en classe : 35
- aide à la mise en place de projets internes à l'école : 20
- prise en charge d'élèves en difficultés : 12
- aide à la mise en place de projets inter-écoles : 10
- lien entre l'équipe et le comité exécutif : 3

Pour les assistants pédagogiques (sur 67) :

- prise en charge d'élèves en autonomie: 39
- aide lors des sorties: 18
- élèves en difficulté: 10

Si 32 écoles sur 50 mettent 5 /5 aux enseignants supplémentaires seules 18/55 le font pour les assistants et 24/55 mettent 2 ou 3.

#### V Quels besoins pour mieux fonctionner ? :

Les besoins pour mieux fonctionner:

- du temps pour travailler en équipe: 104
- des enseignants supplémentaires: 94
- autre: réduction des effectifs par classe
- réflexion sur la journée, la semaine et l'année